

ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE



**DOCUMENT À REMETTRE AUX PARENTS
EN DÉBUT D'ANNÉE**

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2022-2023
7^e année (C)**

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **10 octobre 2022**

- Comme par le passé, d'autres communications (travaux, devoirs, tests, évaluations, portfolio, rencontres, etc.) permettront d'assurer une collaboration soutenue entre la maison et l'école.

Des communications fréquentes entre l'école et la maison sont toujours prévues si votre enfant a des besoins particuliers. Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 31 août 2022 AU 4 novembre 2022
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 14 novembre 2022.
- Une rencontre de chaque parent sera effectuée dans la même semaine.

Deuxième bulletin :

- Étape du 7 novembre 2022 au 24 février 2023
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 6 mars 2022.

Troisième bulletin :

- Étape du 25 février 2023 au 22 juin 2023.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin acheminé dans la semaine du 5 juillet 2023.

* Vous trouverez un commentaire sur 1 des compétences suivantes au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 3
Exercer son jugement critique	
Organiser son travail	X
Savoir communiquer	
Savoir travailler en équipe	

Évaluation des apprentissages (7^e année C)

Disciplines		Étape 1	Étape 2	Étape 3
		Résultat inscrit au bulletin 20%	Résultat inscrit au bulletin 20%	Résultat inscrit au bulletin 60%
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	X	X	X
	Écrire (30 %)	X	X	X
	Communiquer oralement (20 %)		X	X
Mathématique	Résoudre une situation-problème (30 %)		X	X
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50 %)	X		X
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)		X	X
	Écrire des textes (15%)		X	X
Science et technologie (100%)		X	X	X
Univers social (100%)		X	X	X
Arts (100%)		X	X	X
Musique (100%)			X	X
Éducation physique et à la santé (100%)		X	X	X
Éthique et culture religieuse (100%)			X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir de travaux, situations d'évaluation ...

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents :

- . les messages de l'enseignante,
- . l'utilisation de Mozaïk,
- . les appels téléphoniques ou les courriels,
- . ClassDojo (s'il y a lieu)
- . la présentation du portfolio par l'enfant
- . etc.



Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.